

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 8 avril 2024

Délibération n° 2024_037
"ETE MERIGNACAIS ET VACANCES ARTISTIQUES" - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC AQUITAINE

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur Alain ANZIANI, Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOLET, Premier Adjoint, par suite d'une convocation en date du 2 avril 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 43

Mesdames, Messieurs : Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean-Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugenie GASPAS, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Kubilay ERTEKIN, Marie-Christine EWANS, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Sylvie DELUC, Patrice LASSALLE-BAREILLES, Maria GARIBAL.

EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 6

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI à Thierry TRIJOLET, Emilie MARCHES à Michelle PAGES, Marie-Ange CHAUSSOY à Joël GIRARD, Pierre SAUVEY à Daniel MARGNES, Christine PEYRE à Sylvie DELUC, Antoine JACINTO à Thierry MILLET.

SECRETARE DE SEANCE : Madame Patricia NEDEL

Madame Vanessa FERGEAU-RENAUX, Adjointe au Maire Déléguée à la Culture, informe l'Assemblée que dans le cadre de sa programmation « Eté méridional et Vacances artistiques », la Ville propose des ateliers de pratique artistique à destination de publics spécifiques qui se déclinent en trois temps de juillet à août :

- 6 juillet 2024 : atelier de pratique acrobatique autour de la notion de collectif et d'entraide, à destination des bénéficiaires du Relais des aidants en lien avec la représentation du spectacle "A 2 mètres" abordant cette thématique ;

- 22 au 26 juillet 2024 : les Vacances artistiques à destination de 24 enfants méridionaux de 6 à 12 ans avec au programme la découverte des lieux culturels de la Ville :

- rencontre avec des artistes au Krakatoa, Salle de Musiques Actuelles
- lectures et ludothèque à la Médiathèque Michel Sainte-Marie
- visite de l'exposition "Voyage en Absurdie" à la Vieille Eglise
- visite des salles de projection, ateliers et projection au Méridional Ciné
- ateliers d'écriture, mise en texte et pratique théâtrale in situ en partenariat avec la compagnie 24.92 ;

- Le 23 août 2024 : représentation du spectacle "Horizon" de la Compagnie 24.92 présenté dans un partenariat avec l'Eté métropolitain. Ce volet aborde la thématique de l'amitié femme-homme et des enjeux environnementaux.

Les objectifs de cette programmation culturelle estivale sont nombreux :

- associer des temps de rencontre avec les œuvres et des temps de pratique et de rencontre avec des artistes du spectacle vivant,
- proposer des formes artistiques accessibles et qualitatives, diversifier le regard sur le spectacle vivant,
- s'adresser à des publics du champ social et de l'enfance dans un double objectif d'élargissement des pratiques culturelles et d'éducation artistique et culturelle,
- cultiver la notion de droit culturel à travers la proposition de contenus artistiques conçus autour des enjeux et problématiques des publics concernés.

La Ville de Méridional assure la conduite du projet ainsi que le financement principal des actions qui seront menées dans le cadre de « l'Eté méridional » et des Vacances artistiques.

Bordeaux Métropole assure la prise en charge directe des coûts liés à la présentation du spectacle « Horizon », dans le cadre de l'Eté Métropolitain.

Le financement des actions se complète avec les moyens attendus de la DRAC – Ministère de la Culture, dans le cadre de l'appel à projet « L'été culturel ».

CHARGES		PRODUITS	
Spectacle de ADM "A 2 mètres"	4 267		
Prestation atelier de ADM	320		
Prestation ateliers de 24.92	3 300	Ville de Méridional	6 387
Visites culturelles vacances artistiques	500	DRAC Eté Culturel	2 000
Spectacle "Horizon" de 24.92	3 994	Bordeaux métropole Eté métropolitain	3 994
TOTAL	12 381	TOTAL	12 381

Le Conseil Municipal de la Ville de Méridional

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Education-Culture-Solidarité- Sport et Familles en date du 28 mars 2023,

ENTENDU le rapport de présentation,

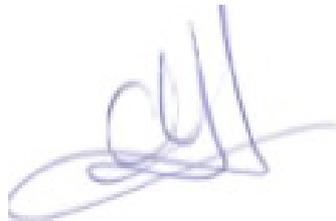
DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine une demande de soutien financier pour le projet 2024 « Eté méridional et vacances artistiques » et à signer tout document relatif à l'obtention de cette subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par 49 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Fait à Méridional, le 8 avril 2024



Patricia NEDEL
Secrétaire de séance



Pour le Maire
Par délégation
Thierry TRIJOLET
Premier Adjoint

Le Premier Adjoint certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.